



JUIN 2022
NUMÉRO 4

Les cahiers de Bénerville

Bulletin Municipal - Bénerville-sur-Mer



ÉDITORIAL

En parcourant ce nouveau numéro de notre journal communal, on pourrait penser que la situation générale est normale et que tout redevient comme avant. Et pourtant... Même si on entend beaucoup moins parler de la Covid-19, elle est toujours là et après ses variants Alpha, Bêta, Gamma, Delta on en est à Omicron... BA4, BA5. Où cela s'arrêtera-t-il ? Il est vrai que l'épidémie a bien baissé, mais on entend ici ou là qu'elle touche nos proches, nos amis avec pour ces derniers les précautions indispensables à prendre. Elle continue à bouleverser nos vies. La parade est toujours la vaccination. En parallèle les gestes barrière, mêmes limités, sont toujours d'actualité et seront appliqués lors des élections législatives des 12 et 19 juin. La prudence doit nous guider. Les mesures prises précédemment nous ont permis de passer l'hiver et ce printemps le plus normalement possible. Continuons à être vigilants ! Bien entendu nous devons évoquer la guerre en Ukraine déclenchée en février dernier. Qui aurait pu prévoir, en ce début d'année, cette catastrophe qui touche nos amis ukrainiens ? Nous voyons tous les jours les effets de ce conflit avec son lot de destructions massives, de massacres de civils, de déportations importantes d'une grande partie de la population dans certaines régions de ce pays.

Cette guerre va durer ; espérons fortement que l'étape ultime de feu nucléaire ne sera jamais franchie ! Souhaitons que la sagesse l'emporte ! Cette invasion aura inéluctablement des conséquences irréversibles. Rien ne sera plus jamais comme avant ! Nous sommes déjà touchés dans notre vie de tous les jours : hausse des prix de l'énergie et des carburants, pénurie réelle ou entretenue de certains produits ou difficultés dans le suivi de certaines filières, évolution de notre agriculture, ... on n'a pas fini de mesurer l'impact phénoménal de cet événement considérable qui se passe finalement assez près de nos frontières et en tout cas largement à portée de certains missiles perfectionnés. La guerre économique gronde, la guerre alimentaire est en marche et va s'amplifier. Nous avons pris très vite, au niveau communal et en liaison avec nos voisins blonvillais, certaines initiatives destinées à venir en aide à la population ukrainienne notamment la récolte de dons matériels et aussi de dons en argent avec le support de la Croix Rouge. Nous adressons un grand merci à quelques familles bénervillaises qui ont manifesté l'intention de vouloir accueillir des familles ukrainiennes et qui ont réussi pour certaines à concrétiser cet accueil. J'aurai l'occasion de préciser dans le prochain journal les projets réalisés ou en cours dans la commune. Nous avons un budget sain et très favorable qui permet de les rendre effectifs. Les concessions de plage ont été attribuées après appel d'offres. Les travaux de sécurisation se poursuivent dans certaines rues. La deuxième phase de l'aménagement rue Gallimard et rue Cornier s'achève. Une révision complète de l'éclairage public est en cours en liaison avec le SDEC. La fibre optique avance... les armoires tant attendues sont installées et les raccordements en cours ; l'horizon s'éclaircit ! Les livraisons de logements se poursuivent. La préservation de notre patrimoine est toujours en cours ; l'aménagement paysager du cimetière va se poursuivre.

L'ouverture d'un nouveau commerce au centre-ville est très importante. En quelques mois, le secrétariat a été complètement renouvelé ; Géraldine et Sophie sont là pour vous réserver le meilleur accueil et vous aider dans vos démarches. Mathilde, agent de surveillance de la voie publique, vient d'être recrutée pour vous aider également et améliorer la sécurité au quotidien. Nous vous souhaitons un bel été en espérant que l'alerte sécheresse ne vienne pas contrarier certains projets. Très cordialement,

Jacques Marie, Maire

E	p. 2-3	Aperçu du semestre
R	p. 4	Budget de la commune
I	p. 5	Aménagements & entretien
A	p. 6-7	Calendrier des animations
M	p. 8	Épopée de six réfugiées ukrainiennes, témoignage d'un habitant de Bénerville
M	p. 9-10	L'histoire des rues de Bénerville : Georges Madeline
O	p. 11	Place aux associations
S	p. 12	Informations pratiques

Aperçu du semestre



Les trois bâtiments construits par Nexity, rue Etienne Cornier et rue Gaston Gallimard, constituant la résidence « Nouvelle Vague » sont terminés et ont été livrés fin 2021. Cela porte à 83, le nombre d'appartements implantés dans ce quartier central de Bénerville qui présente de nombreux attraits (commerces et proximité de la plage).

Des travaux d'aménagements (voirie et éclairage public...) ont complété ce nouvel ensemble immobilier.

Dans la résidence Saint-Laurent, la case commerciale prévue accueille « Ô PRODUCTEURS TRANQUILLE ». Monsieur et Madame Tranquille ont installé de manière très accueillante leur nouveau magasin dédié uniquement aux produits et marques normandes (légumes, viandes, laitages et fromages du terroir, articles de confection, cadeaux normands). L'inauguration a eu lieu le 7 mars 2022 en présence de Monsieur le Maire et de ses voisins élus locaux de Blonville-sur-Mer et Villers-sur-Mer. Allez vite découvrir et soutenir ces circuits courts, vous serez bien accueillis !



ACTIONS POUR L'UKRAINE

Le 24 février, la terrible nouvelle de la guerre en Ukraine a sidéré le monde entier. La détresse des Ukrainiens dépossédés de leur liberté et de tous biens matériels y compris de l'indispensable est insupportable. Chacun a réagi avec générosité, en solidarité avec le peuple ukrainien.

Dès le début du mois de mars, en liaison avec la commune voisine de Blonville-sur-Mer, nous avons mis en place un accueil en mairie afin de collecter divers dons matériels à destination des familles ukrainiennes. Ces dons ont été pris en charge à plusieurs reprises par la Protection Civile. Des dons en argent ont également été collectés par la Croix Rouge locale.

Le dimanche 13 mars dernier, suite à l'appel de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, environ 200 personnes se sont rassemblées en silence, en soutien aux Ukrainiens à Villers sur Mer ; beaucoup d'élus étaient présents avec au premier rang les maires des différentes communes ; il faut aussi souligner la présence des sapeurs-pompiers et des enfants en particulier ceux du conseil municipal des jeunes. Après la diffusion des hymnes ukrainien et français, une minute de silence a été observée.



Ô producteurs "Tranquille"

Allimentaire et Artisanat
Marque Normande et
Made in France

Produits locaux

1 Rue Gaston Gallimard
14210 Bénerville-sur-Mer

DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME JEANNINE PRAT

Durant dix-sept années, Madame Jeannine Prat, secrétaire de mairie, a travaillé avec les équipes municipales successives à l'élaboration des dossiers concernant la gestion de la commune. Le temps de la retraite sonne ; celui du temps libre et d'une nouvelle vie bien remplie commence. Nous souhaitons une belle retraite à madame Prat et la remercions vivement pour toutes ces années consacrées à Bénerville. Nous avons fêté son départ en mairie le 4 mai.

Madame Géraldine Calland a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} mars 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.



FR3 NORMANDIE SUR LE SITE DU MONT CANISY

Le tournage, jeudi 28 avril, d'une émission de FR3 Normandie s'est déroulé sur le site du mont Canisy en présence de Jacques Marie, maire de la commune. Ce tournage avait lieu dans le cadre d'une émission régionale hebdomadaire présentée par Vincent Chatelain et intitulée « Vachement Normand ».

Durant six heures, quatre caméras, un drone, du matériel de son et des éclairages, ont été mis en œuvre par une dizaine de techniciens venus de Rouen.

Huit membres des « Amis du Mont Canisy », ont expliqué leur action de préservation des bunkers et leur mise en valeur dans le respect de la flore et de la faune des 27 hectares où ils se situent.

Trois Jeep, appartenant à l'association, ont également été utilisées pour l'interview du président de l'association, Frédérick Verbauwhe, et pour les caméramen afin de faire une présentation très dynamique entrecoupée de scènes statiques comme la présentation et la réfection de certaines constructions.

Et pour finir en chanson, trois jeunes chanteuses professionnelles interprétant les airs connus des célèbres « Andrew Sisters » en 1944 se sont produites devant les caméras.

La diffusion se fera sur FR3 Normandie à 12h 55 un dimanche prochainement. L'occasion peut-être de donner envie aux téléspectateurs de voir ou revoir ce site exceptionnel que sont les hauteurs de Bénerville tant sur le plan historique qu'écologique.



16 Boulevard de la Mer
14910 Bénerville-sur-Mer

02 31 88 40 33

ouvert du 1^{er} mars à mi-novembre



Budget de la commune

Le compte administratif 2021, qui a été adopté lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2022, fait apparaître les éléments suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 934 447 euros
- Recettes de fonctionnement 1 080 883 euros
- Le budget d'investissement est de 486 462 euros.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport au dernier exercice (+ 2,55 % pour les dépenses et + 7,65% pour les recettes). Nous avons toujours ce problème de report de recettes d'un exercice à l'autre (par exemple pour la taxe de séjour). Notre capacité d'autofinancement (CAF), représentant l'excédent du fonctionnement utilisable (par exemple pour des dépenses d'équipement), est très satisfaisante. Nos autorités de tutelle, Préfecture et Cour des Comptes, ont validé nos comptes sans observations particulières. La valorisation financière et fiscale établie par les services fiscaux montre un bon bilan.

Les dépenses ont été réalisées avec une extrême rigueur et toujours engagées avec une grande vigilance. Nous sommes toujours à la recherche de recettes nouvelles. Malgré beaucoup de promesses, la dotation allouée par l'État continue à baisser (environ -23%). La contribution de la commune à la dette de l'État est toujours en augmentation et le reversement à la charge

de notre collectivité dite riche est croissant. Malgré cela, la commune tient à maintenir ses taux d'imposition. À ce sujet, une précision s'impose. Vous verrez sur votre futur avis d'imposition un taux de 30,64% pour le foncier bâti ; il faut bien comprendre que ce taux intègre la part départementale de 22,10% et la part communale de 8,54% ; cette dernière n'a pas évolué depuis quelques années. Les dépenses sont bien maîtrisées avec une mention particulière pour les consommations énergétiques qui régressent (éclairage public par exemple) ; l'endettement est très faible et l'année 2022 verra son annulation. Au niveau des recettes, la taxe de séjour perçue pour les locations saisonnières continuera à augmenter, la taxe d'aménagement versée par les résidents ayant entrepris des travaux est toujours croissante. Les rentrées fiscales liées aux nouveaux logements progressent ; les droits de mutation sont toujours en progression.

Le bilan fait sur notre budget nous permet d'être optimistes. Cependant il faudra tenir compte de l'évolution des prix de l'énergie pour lesquels il est actuellement difficile d'en mesurer toutes les conséquences. La situation internationale va peser sur nos comptes. Il faudra redoubler de vigilance et continuer à chercher et appliquer certaines mesures d'économie. Ne relâchons pas nos efforts. Nous comptons sur vous pour nous aider. Nous restons à votre disposition pour toute précision concernant nos budgets.



Votre Agence immobilière en bord de mer



42 Avenue du littoral
Bénerville Sur Mer

www.ozenne-immobilier.fr

OZENNE
— IMMOBILIER —

ESTIMATION
GRATUITE

Votre projet immobilier,
Acheter, Vendre, Investir

CONTACTEZ-NOUS

02 31 81 05 05

Professionnels de l'immobilier depuis 30 ans

Aménagements et entretien

Fibre optique

Afin d'améliorer les connexions internet, la commune informe les habitants que les armoires concernant la fibre ont été installées aux endroits prévus. Les dates de raccordements ne sont pas encore connues à ce jour.

Tri sélectif

Vous êtes nombreux à mettre en œuvre les bons gestes du tri et nous vous en remercions. Au travers de cette affiche, nous vous rappelons ces bons gestes. Pour les consignes de tri se référer au site : coeurcotefleurie.org

merci POUR LE TRI!

Vous êtes nombreux à trier et nous vous en remercions. Au travers de cette affiche, nous vous rappelons ces bons gestes. Pour les consignes de tri se référer au site : coeurcotefleurie.org

BRUYERIE : Tous les emballages, le verre et tous les papiers.

VERRE : Les bouteilles et les bocaux.

PAPIER : Les journaux, les magazines, les livres.

PLASTIQUE : Les emballages, les bouteilles, les pots.

VERRE : Les bouteilles, les bocaux.

PLASTIQUE : Les emballages, les bouteilles, les pots.

MENTION SPECIALE : Les emballages, les bouteilles, les pots.

PELICITATIONS !!

coeurcotefleurie.org
02 31 88 5000

coeur côte fleurie
COMMUNAUTE DE COMMANES

France Renov

Pour tous vos projets de rénovation énergétique, vous pouvez vous appuyer sur un conseiller.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Agglomération de Touques

Un projet de rénovation énergétique ?

ESPACE CONSEIL

France Renov

Permanences physiques

Deauville : 1er et 3ème vendredis du mois

Prenez rendez-vous avec un.e conseiller.e

02 31 88 50 00

coeurcotefleurie.org / france-renov.gouv.fr

coeurcotefleurie **inHari** **SOIHA** **COHAT**

Compostage ou Lombricompostage

Afin de réduire vos déchets, vous pouvez vous procurer un composteur de jardin ou un lombricomposteur d'appartement auprès de Centre de collecte des déchets, 8 chemin du Roy à Touques. Il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile.

Tous les jours : 11h-14h / 18h-22h

Passez vos commandes au
07 87 23 06 44

Parking Carrefour Market
Route de Clairefontaine
14800 TOURGEVILLE-DEAUVILLE

Calendrier des animations

Après ce temps interrompu par la Covid, nous sommes heureux de reprendre une vie presque normale qui permet des projets. Aussi, nous vous proposons un calendrier des activités de la commune applicable sous réserve d'éventuelles restrictions sanitaires.

EN MAI



- Réouverture du parc Gulbenkian
- Commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945 le 8 mai à 9 heures devant le Monument aux Morts.
- 16 mai : Gymnasiades (course d'orientation dans le parc Gulbenkian).
- Samedi 21 mai, soirée Pierres en Lumières de 21h à 23 h : éclairage de l'église et visites guidées.



Pour célébrer les 10 ans du festival Pierres en Lumières, en plus des nombreuses manifestations qui accompagneront la mise en lumière de nombreux édifices dès la tombée de la nuit du 21 mai, le Département du Calvados a souhaité proposer tout au long de la belle saison, de mai à août, des projections en plein air de films dans des sites chargés d'histoire. Programme sur CALVADOS.FR

- Samedi 21 mai : fête de la nature (balade au Mont Canisy).

EN JUIN

- Le dimanche 5 juin à 10 h cérémonie commémorative de l'opération Neptune sur le mont Canisy.
- Le mardi 14 juin, repas des anciens : une invitation sera envoyée aux personnes concernées.



- Du 16 au 19 juin, le triathlon de Deauville traversera la commune pour son épreuve cycliste et la course à pied.

Les courses hippiques reprennent à Clairefontaine à partir du 20 juin.

EN JUILLET

- Inauguration par l'APPB de la nouvelle exposition de panneaux, installés au dos des cabines de plage, ayant pour thème « En villégiature à Bénerville ».

- Le 3 juillet, aura lieu la marche nordique « La Normandique » : ce challenge de marche va de Deauville à Villers.



- Le 16 juillet à 20 h, un concert de piano sera donné, dans l'église Saint-Christophe, par la concertiste Sarah VAY (programme libre, improvisation), entrée libre.



AUTO LM - ENTRETIEN MÉCANIQUE :

Pneus, révisions, batteries, freins, contrôles techniques, échappements...

Lavage dernière génération intérieur / extérieur

à disposition ou par professionnels

DEVIS GRATUITS

STATION AVIA - OUVERT 7/7

Calendrier des animations

EN JUILLET

- La fête de la Saint -Christophe aura lieu les 23 et 24 juillet avec :

✓ Un concours de pétanque le samedi 23 juillet à 14h30 sur le terrain de boules.

✓ La retraite aux flambeaux à 21 h, départ sur le parking de la Garenne.

✓ Le feu d'artifice à 23 h devant la plage des Ammonites suivi du bal traditionnel.

✓ Dimanche 24 : Messe en plein air à 12 h.

Expositions

L'APPB et la mairie de Bénerville proposent deux expositions du 26 juillet au 10 août qui peuvent faire partie d'un circuit promenade découverte :

- Dans la nef de l'église Saint-Christophe, l'artiste Laurence de Mariave viendra exposer des huiles représentant des paysages de Bénerville du 26 juillet au 10 août de 16h à 19h.

- Dans la salle de la mairie, l'APPB et la mairie de Bénerville proposeront, en lien avec le musée de Cabourg « La villa du temps retrouvé », une exposition de panneaux concernant Marcel Proust.

- Les visiteurs pourront compléter leur circuit par le point de vue du mont Canisy et la visite du Parc des Enclos.

EN AOÛT

- La brocante aura lieu le dimanche 7 août, avenue du Général Leclerc. Les inscriptions des exposants se feront en Mairie.

Cette année la municipalité associe les commerçants de la commune (Fournil de Bénerville, Ô Producteurs Tranquille) pour la restauration.

- Nuit des Étoiles au Mont Canisy.



EN SEPTEMBRE

- Le samedi 3 septembre, déjeuner de fin de saison à la Maison des Loisirs : ce rendez-vous permettra d'accueillir les nouveaux résidents de la commune.

- Le mardi 13 septembre : voyage des anciens à Saint Malo.

- Dimanche 18 septembre de 10 à 18 heures, les Journées Européennes du Patrimoine : visite guidée de l'église et du cimetière.



- Semi-marathon Mer, Monts et Marais le 18 septembre.

EN NOVEMBRE

- Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts de la commune.

EN DÉCEMBRE

- Samedi 17 décembre : goûter des anciens à 16h30 aux Caillouets.

Animations jeunesse 2022

La mairie de Villers sur mer propose tout au long de l'année des ateliers et activités aux jeunes de 3 à 17 ans (Centre aéré, camps d'été). Ces offres sont également accessibles aux résidents de la commune de Bénerville sur inscription. L'accès est gratuit sur inscription : contacter Franck Lebaillif (06 78 76 19 49) ou sports@villers.fr





Épopée de six réfugiées ukrainiennes,

Témoignage d'un habitant de Bénerville

1 Le 24 février 2022 dans la matinée, une amie russe m'appelle pour me demander « un grand service » : aider deux amies ukrainiennes vivant à Zaporijia (une ville située au bord du Dniepr, non loin du Donbass et de la mer d'Azov, qui abritait aussi, 20 km au sud, la plus grande centrale nucléaire du pays, celle qui a été malencontreusement frappée par des tirs de mortier en mars) à quitter le pays avec leurs quatre enfants, et, si possible, les loger à Bénerville jusqu'à la fin de la guerre. Tania et Dariia H*** sont sœurs, et mères de quatre filles âgées de 6 à 10 ans. L'une est fonctionnaire de police, l'autre coloriste, et un premier contact téléphonique me rassure quant à leurs objectifs : elles appartiennent à une famille très soudée et n'ont pas l'intention d'émigrer en France, mais juste de se mettre à l'abri avec leurs enfants jusqu'à la fin de cette guerre.

2 Commence alors un parcours du combattant insensé. Leur départ est remis une première fois, car l'aînée, Tatiana, a le bras fracturé lors d'une frappe russe contre l'aérodrome de la ville. Au moins, cette blessure lui vaut d'être démobilisée (la police étant devenue un corps combattant depuis l'instauration de la loi martiale dans tout le pays).

3 Dans un second temps, on organise leur exfiltration via un convoi de la Croix Rouge, mais la veille du départ, le 5 mars, une percée russe sur la rive ouest du Dniepr précipite le retour du convoi qui repart sans emmener les six femmes. Les deux sœurs décident alors de partir en voiture (elles ne veulent pas prendre le train, ce qui se comprend...), mais la voiture de Dariia est trop petite pour emmener 6 personnes et leurs bagages et Tatiana n'en a pas. Leur père accepte finalement de leur donner sa propre voiture. Lui est, de toute manière, mobilisé pour défendre sa ville.

4 Elles se mettent enfin en route le 10 mars, parcourent 150 km en direction de l'ouest, mais sont stoppées à Kirovograd, l'une des voitures tombant en panne. Et lorsqu'enfin elles repartent, le 11 mars, le check-point situé à l'ouest de la ville refuse de les laisser passer, considérant l'ordre de démobilisation de Tatiana comme incomplet. Tatiana repart seule à Dniepropetrovsk (donc vers l'est !) pour obtenir la signature

manquante. Mais quand elle est enfin de retour à Kirovograd, elle trouve Dariia tremblante de fièvre. À force de dormir dans des abris souterrains par des températures négatives, la sœur cadette a développé une grave pneumonie. Dans un réflexe grégaire, Tatiana décide de ramener tout le monde à Dniepropetrovsk, dont l'hôpital est réputé dans le pays. Et les voici pratiquement revenues à leur point de départ...

5 Troisième tentative de départ six jours plus tard, quand Dariia est tirée d'affaire. Le flux des réfugiés s'étant considérablement réduit, elles pensent être à la frontière slovaque en deux jours et je vais les attendre à Kovice, d'où je compte les ramener en France. Mais cette fois, à force d'imprudences, la fracture de la sœur aînée s'est déplacée et nécessite une chirurgie orthopédique. Et comme l'hôpital est saturé par les blessés graves, elle doit attendre encore plusieurs jours avant d'être enfin opérée.

6 Cette fois, elles fixent leur date de départ au 23 avril. Ce nouveau délai a deux explications : l'enlèvement de l'offensive russe leur donne l'impression que l'urgence est moins grande, et, corollairement, elles veulent rester le plus longtemps possible auprès de leurs parents, frère et mari, qui sont obligés de rester à Zaporijia et dont elles se disent qu'elles ne les reverront peut-être pas vivants...

7 Le 23 avril, la sœur cadette, Dariia, décide de ne plus aller en France mais de s'installer à Lviv, afin de ne pas quitter l'Ukraine, où son mari a été mobilisé.

8 Tatiana se résigne finalement à partir sans elle. Elle veut encore fêter la Pâques orthodoxe (le 24 avril) et l'anniversaire de sa fille cadette (le 27) en famille, et prévoit de se mettre en route, en voiture, vers Cracovie, en Pologne, où j'irai les récupérer. De là, si tout va bien, nous regagnerons, enfin, la Normandie en voiture.

..... Cette épopée n'est pas terminée et nous continuerons à vous informer sur le devenir de cette famille Ukrainienne qui grâce à la générosité et au courage d'un Bénervillais vont peut-être trouver un refuge paisible sur notre commune.

L'histoire des rues de Bénerville : Georges & Madeline

Préambule

Dans le cadre du bulletin municipal périodique de Bénerville, nous avons décidé de consacrer une rubrique destinée à faire revivre des personnalités dont le nom a été attribué à une voie de notre commune.

Pour poursuivre cette série, notre choix s'est porté sur Georges Madeline dont le nom a été donné à une impasse privée coupant la rue Hoinville qui sépare Blonville et Bénerville. Nous avons réalisé une véritable enquête aux archives de la ville de Deauville, dans les archives de notre Mairie, auprès de la famille Madeline et sur internet pour retrouver les traces de cette personnalité. Autant il a été aisé de trouver des souvenirs de ses œuvres, autant il a été difficile de retracer sa vie. Et, malheureusement, nous ne possédons aucune photo de lui.

Georges Madeline, géomètre, métreur, architecte

Ce nom de famille correspond bien sûr au prénom Madeline (Magdalena, originaire de Magdala, en Galilée), popularisé par Marie de Magdala (Marie-Madeleine, assimilée dans l'esprit populaire à la pécheresse repentie de l'Évangile). Comme tous les matronymes, c'est dans le Calvados qu'il est le plus répandu.

Georges Madeline est le fils d'Arsène Félix Madeline, propriétaire (né à Saint-Pierre-du-Regard en 1818 et décédé à Deauville en 1890) et d'Éléonore Modeste Désirée Morin (née en 1832 et décédée en 1931) ; il avait 2 sœurs et 3 frères, dont Marcel Gérard (1868-1943) également connu comme architecte à Deauville et qui a un descendant, Serge Madeline, actuellement architecte à Deauville.

Georges est né le 11 avril 1863 à Athis de l'Orne et décédé à Deauville le 10 janvier 1923. Établi à Deauville à l'âge de 20 ans, il se marie en 1892 avec Marthe Lechevallier (1863-1924) et ils ont eu deux filles :

- Irène (1893-1963) mariée à Elie Baur le 7 juin 1921 à Paris,
- Germaine (1895-1982) mariée le 10 octobre 1922 à Paris à Bernard Gabriel Albert Michel Félicien Haimet.

À l'origine, géomètre métreur, il devient architecte. La ville de Deauville le choisit comme architecte officiel pour les réalisations communales.

En dépit de nos recherches il n'a pas été possible de retrouver la date de délibération de la Mairie attribuant le nom de l'impasse et les motifs de cette attribution. Vraisemblablement, c'est la commission « Chemins » du Conseil Municipal de Bénerville qui a décidé d'attribuer en 1933 des noms de personnalités connues dans la région à des voies qui n'en possédaient pas jusque-là et a décidé de donner le nom de Georges Madeline à l'impasse... mais cela reste une hypothèse.

Georges Madeline, son œuvre

En fait, c'est par ses nombreuses réalisations architecturales dans la région que Georges Madeline s'est fait connaître.

Nous avons retrouvé de nombreux plans de maisons et bâtiments réalisés par lui aux archives de Deauville et sur internet.

Georges Madeline a réalisé aussi bien des bâtiments publics que des maisons privées. Voici une liste non exhaustive de ses réalisations accompagnées de quelques photos de son œuvre :

- Construction, dans les années 1900, de la maison de villégiature La Fresnaye, anciennement Hôtel des Voyageurs dit Parc Hôtel, à l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue Hoche. C'est à cet endroit précis que l'architecte Georges Madeline avait installé son cabinet.



- Création, en 1906 des jardins, autour de l'établissement de bains de Deauville et construction de nouveaux pavillons sur les lais en bord de mer.

- Agrandissement de la Mairie de Deauville avec la création de l'aile ouest, en 1908.



- Agrandissement du groupe scolaire par implantation d'un nouveau bâtiment en fond de parcelle 42 rue Albert Fracasse à Deauville, en 1911.



- Aménagement du square et des jardins de l'église de Deauville, en 1914 et implantation du Monument aux Morts dans le square de l'église de Deauville, en 1920.



- En 1921, création du marché couvert avec la halle à Deauville et création de 6 magasins de commerce mitoyens en style normand néo-médiéval, place du marché à Deauville aux numéros impairs 2 à 12 (en bois, brique et ciment), surmontés de logements aujourd'hui devenus des logements privés.

- Agrandissement en créant deux ailes latérales au temple réformé à l'angle de l'avenue de la République et de la rue Gambetta à Deauville, en 1921.

- Création d'une série de 5 maisons jumelles avenue de Verdun à Deauville, sur un terrain appartenant à l'établissement public départemental, en 1923.

- Construction de la maison de villégiature dite « Les girouettes » à l'angle de la rue Pasteur et de la rue des Villas à Deauville.

- Il a également construit de nombreuses villas qui attestent de son talent, comme la Grande Villa à Bénerville-sur-Mer incluant communs, grand jardin d'agrément, potager, prairies et herbages plantés de pommiers sur un terrain de 20 ha.



Le Fournil de Bénerville

Boulangerie - Pâtisserie

02 31 81 37 37

Place aux associations

A.P.P.B

Samedi 21 mai, soirée Pierres en Lumières de 21 à 23 heures : éclairage de l'église et visites guidées.

Inauguration en juillet par l'APPB de la nouvelle exposition de panneaux, installés au dos des cabines de plage, ayant pour thème « Les hôtels, restaurants et cafés buvettes à Bénerville au cours du temps ».

Dimanche 18 septembre de 10 à 18 heures, pour les Journées Européennes du Patrimoine : l'APPB vous propose une visite guidée de l'église et du cimetière.

16 juillet : Assemblée Générale de l'APPB à la maison des Loisirs à 17h30.



Les Amis du Mont Canisy

Après deux années d'activité au ralenti les « Amis du Mont Canisy » s'apprentent d'ores et déjà à satisfaire les nombreuses demandes de présentation des fortifications et de la fameuse galerie souterraine de 220 m unique en son genre. Rien qu'en mai et juin, ce sont trois écoles et plusieurs sociétés qui ont sollicité l'association pour des visites guidées.

En parallèle les « Amis du Mont Canisy » et leurs véhicules répondront comme chaque année aux demandes de participation aux commémorations formulées par les municipalités qui apportent un soutien indéfectible au travail mené par les adhérents pour la préservation de ce lieu chargé d'Histoire.

Comme l'année précédente, les visites du site historique des batteries du Mont Canisy sont programmées par le site IN DEAUVILLE ce qui permet un meilleur respect des consignes sanitaires et des jauges à respecter.

Loisirs & Culture à Bénerville-sur-Mer

NOTRE VOCATION :
promouvoir les liens sociaux entre Bénervillais par le biais d'activités sportives, culturelles et ludiques organisées toute l'année dans un esprit de bienveillance et de convivialité. Les habitants des communes voisines sont les bienvenues !

REJOIGNEZ-NOUS :
Loisirs & Culture à Bénerville-sur-Mer / Association loi 1901 / Siège social : Mairie de Bénerville, rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer / Tél. 06 87 09 02 43 / Mail : loisirs-culture14910@gmail.com

▲ UNE ÉQUIPE : Daniel (vice-président), Patrick (président), Chantal (communication), Gilles (trésorier)

► DES ACTIVITÉS : autour du livre, bridge, bowling, cocktail, pétanque, jeux de société, randonnées, visites et animations de saison...

► UN JOURNAL : Le P'tit Papier, trimestriel gratuit distribué à tous les Bénervillais.





LES VELOS DE BLONVILLE



EXPOSITION ET VENTE DE VELOS ELECTRIQUES

15 bld Marcel Lechanteur 14910 Blonville-sur-mer

VENTE - ENTRETIEN - LOCATION

Informations au 02 79 01 16 83 ou sur www.lesvelosdeblonville.fr

Informations pratiques



Mairie

2 rue du Ricoquet
Tél : 02 31 87 92 64 – FAX : 02 31 87 32 15
benerville.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.benerville.org

La Mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 19h
- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 16h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur simple demande au secrétariat.

Secrétariat de la Mairie :
Géraldine CALLAND et Sophie VERGER



Police Rurale et Environnementale

2 rue du Ricoquet
Garde champêtre chef : Bertrand LE GUÉ



Services Techniques

Rue de la Garenne - Tél : 02 31 87 67 06
Les Services Techniques sont ouverts au public du lundi au jeudi de 13h30 à 14h.
Responsable : Daniel PRUDENT



Maison des Loisirs

9 avenue des Ormes - Tél : 02 31 87 66 73
Bibliothèque municipale ouverte le jeudi de 14h à 16h.

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

ARDILLON Laurent

DÉPANNAGES - SANITAIRE

**Création de
salle de bain**

06 45 31 52 09

26 Rue Général De Gaulle
14910 BLONVILLE SUR MER
Mail: l.ardillonplombier@orange.fr

